

Proposition pour la poursuite de l'édition des DDS:1945-1961

(Résumé pour le point 5 de l'ordre du jour de la séance de la commission pour la publication de DDS, du 3 novembre 1989)

? | Tenant compte des expériences acquises et des collaborateurs compétents à disposition, il est proposé de poursuivre selon la même méthode la publication de DDS pour une nouvelle période qui pourrait couvrir les années 1945-1961 (1<sup>ère</sup> Max Petitpierre).

Six volumes de même dimension que les précédents devraient suffire à couvrir cette période. C'est peu par rapport à l'élargissement des relations internationales, c'est beaucoup par rapport aux moyens à disposition.

Tenant compte de ces contraintes, il s'agirait de privilégier les documents qui constituent une contribution particulièrement originale à l'histoire des relations internationales, notamment lorsque la Suisse a disposé dans certains pays, à certains moments, d'une situation exceptionnelle ou particulière: Allemagne de 1945 à 1950, Chine communiste dès 1949, représentations d'intérêts étrangers ou Bons offices.

Les thèmes principaux qui feraient l'intérêt de la nouvelle série porteraient sur:

- Position et rôle spécifique de la Suisse en Allemagne jusqu'à l'établissement des deux Etats allemands
- Politique à l'égard des nouvelles organisations internationales
- Sauvegarde du rôle d'Etat-hôte d'organisations internationales
- Attitude à l'égard des divers projets d'organisation de l'Europe
- Politique au sein des organisations de coopération européenne
- Affirmation de la neutralité et de l'universalité des relations extérieures de l'Etat neutre
- Position à l'égard des gouvernements révolutionnaires communistes d'après 1945: Europe de l'Est, Chine, Vietnam
- Etablissement de relations avec tous les Etats issus de la décolonisation
- Position de la Suisse dans les grandes négociations économiques et techniques internationales et lors des grandes crises internationales de la période
- Les relations bilatérales avec les principaux partenaires.



### Organisation de la recherche

Contrairement à la phase en voie d'achèvement où des équipes ont assumé à des rythmes différents la recherche, il s'agit pour cette nouvelle série de procéder à un dépouillement continu de la documentation de manière à tirer tous les avantages de l'accumulation des documents et des connaissances. Pour mener à bien cette entreprise d'une façon concertée et systématique, il faut prévoir:

- la mise sur pied d'un comité de direction de la recherche - en prenant en compte l'expérience de l'actuel bureau de la commission - lequel serait élargi aux responsables directement engagés dans la recherche
- l'engagement de 4-5 collaborateurs de recherche à temps partiel:
  - a) déposer dans les meilleurs délais une demande de subside au FNRS afin de pouvoir s'assurer la collaboration de chercheurs expérimentés qui sont en fin de mandat
  - b) prévoir un mandat partiel de "recherche DDS" lors de l'attribution de postes au sein des instituts d'histoire intéressés à poursuivre leur engagement dans le programme
- l'achèvement du programme pourrait être réalisé au mieux, en prenant aussi en considération le délai de 35 ans d'accès aux archives, en une douzaine d'années dans la mesure où les collaborateurs permanents seraient en nombre suffisant.

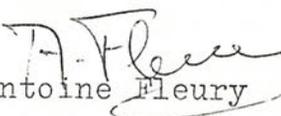
### Edition

- Etablissement d'un programme de publication avec l'éditeur Benteli si possible, en étroite coopération avec le service des publications du FNRS.
- Renouveler l'engagement de la SGSH à prendre une part des frais d'édition et si possible de commission

### Procédure

La commission est invitée à se prononcer sur le principe du programme à poursuivre et à confier au bureau ou au comité de direction proposé la tâche de préparer les conditions pratiques de mise en oeuvre du projet.

Genève, le 1er novembre 1989

  
Antoine Fleury

Proposition complémentaire

Dans le but de développer la mise en valeur au niveau universitaire et scientifique des résultats de la recherche DDS, il est proposé de créer un Groupe interuniversitaire d'étude des Relations internationales de la Suisse qui devrait acquérir le statut d'un 3<sup>e</sup> cycle permanent tel que les accords de coopération entre universités le prévoient et y invitent.

Les tâches de ce groupe d'étude, qui pourrait servir de réservoir à une relève permanente dans le cadre du programme de publication, consisteraient à:

- approfondir l'étude historique des relations internationales de la Suisse
- inciter de jeunes chercheurs ou candidats au doctorat à entreprendre des recherches dans ce domaine
- préparer la participation d'historiens suisses aux recherches internationales: programmes de recherches collectives, colloques, congrès, séminaires,
- organiser des séminaires sur des sujets de relations internationales de la Suisse
- mettre sur pied des colloques bilatéraux en collaboration avec les autres sociétés savantes suisses et étrangères.

Genève, 1<sup>er</sup> novembre 1989

Antoine Fleury

Proposition de publicationLa politique étrangère de la Suisse à travers les débats parlementaires.

Les collaborateurs qui ont travaillé à l'édition des DDS ont souvent été tentés de retenir les textes des interventions soit de parlementaires, soit de chefs du Département des Affaires étrangères, mais que leur longueur les a presque toujours dissuadés de publier dans la collection. L'idée s'est imposée qu'il était préférable de laisser ces textes en vue d'une publication qui serait réservée à la reproduction d'interventions particulièrement significatives faites aux Chambres fédérales.

Il s'agirait de sélectionner un certain nombre de textes, souvent d'ailleurs des extraits d'intervention, en privilégiant notamment les textes qui ne figurent pas dans le Bulletin sténographique; il s'agirait là donc de documents inédits déposés dans les séries parlementaires des Archives fédérales.

Pour la période, <sup>1848-1945</sup> on pourrait envisager une publication en quatre volumes.

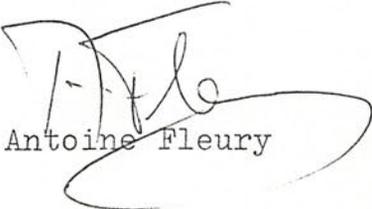
Le travail consisterait: à préparer une sélection de documents suivis; cela n'exige aucune recherche particulière

: à procéder à une annotation succincte des textes retenus et à les introduire par une brève explication du thème en question en renvoyant aux sources officielles et aux DDS. Pour les aspects biographiques, cette recherche bénéficie des travaux d'Erich Gruner.

Dans ce type de publication, l'essentiel du travail consiste en une présentation scientifique des textes retenus.

Les collaborateurs des DDS seraient d'ores et déjà en mesure d'indiquer de nombreux textes qui mériteraient de figurer dans une telle publication qui constituerait un complément précieux à la collection des DDS.

Genève, 1er novembre 1989

  
Antoine Fleury